



CAESTRE/KAESTER

2026 - Bulletin municipal

La mairie, on garde le contact :

Site internet officiel : www.caestre.fr

Facebook - page officielle de la commune : Caestre La Mairie

Email : caestre.en.flandre@nordnet.fr

Téléphone : 03 28 40 15 74



Région
Hauts-de-France



Les **4 JOURS DE DUNKERQUE**

passent à Caestre

Dimanche **24 MAI**

Animation de 11 h 30 à 13 h 00
sur la grand-place (mairie)

DISTRIBUTION DE GOODIES

pour les petits et les plus grands.

VENEZ NOMBREUX !

2026 **70^{ème}** EDITION



4 Jours
de Dunkerque
**GRAND PRIX
HAUTS-DE-FRANCE**

C.C.A.S
Caestre



territoire
d'énergie
FLANDRE



**AVANT LE
30 JUILLET !**

**Inscription
au banquet
des aînés**

Conditions
et

COUPON PAGE 12

Bulletin MUNICIPAL - 2^e trimestre 2026



Chers Caestriotes et Caestriotes,

À l'aube de ce nouveau mandat, je tiens tout d'abord à vous remercier, au nom de mon équipe, d'être venus nombreux le 15 mars pour exprimer votre voix. Et si la liste "Au cœur de Caestre" était seule en lice, il n'en reste pas moins que la forte participation à cette élection fut une réelle satisfaction pour nous.

Au cours de la première réunion du conseil municipal, le 20 mars dernier, mes conseillers m'ont reconduit dans la fonction de maire et nous avons élu les trois adjoints :

- 1 - Édouard GOSSEY, adjoint aux finances
- 2 - Géraldine DEGRAVE, adjoint aux affaires sociales, à la solidarité et à la communication
- 3- Philippe CRINQUETTE, adjoint aux travaux.

Voilà donc, un nouveau mandat qui commence pour nous. Six nouveaux élus sont venus compléter l'équipe en place, dans un même esprit et avec la même envie de mettre leurs compétences au service de Caestre et des caestriotes : Anne Bara, Nicolas Vangraefschep, Odette Pietersoone, Stéphanie Temmerman, Fabrice Bouly et Patricia Vanwaelscappel.

Dans cette édition spéciale du bulletin, il vous est présenté une grande partie des réalisations ayant vu le jour au cours des 6 dernières années. Sachez également que pour chaque ERP (Établissement Recevant du Public) les commissions de sécurité et de contrôle des normes sont organisées régulièrement.

Je remercie l'ensemble des membres du précédent conseil, sans qui tout ce travail n'aurait pas été possible. D'autres projets, dont notamment le futur lotissement et le contournement, nécessitent plus d'un mandat pour aboutir. Nous continuerons ce travail dans les années qui viennent. Il appartient maintenant à la nouvelle équipe de réaliser de nouveaux investissements pour continuer à améliorer la vie dans notre commune.

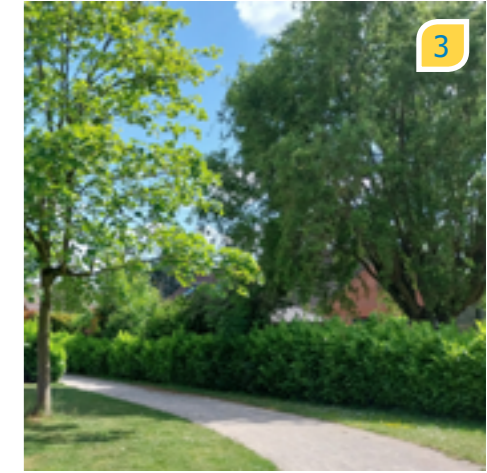
Bonne lecture,

Jean-Luc Schricke
Maire de Caestre



Création, au cœur du village, d'un espace de jeux et de promenade pour tous.

- Le parc intergénérationnel. (photo 1)
Situé au cœur du village, le parc Lindeboom a pu voir le jour, pour le plaisir du plus grand nombre, grâce à la participation financière importante du Département du Nord.
 - Réfection complète de l'allée des Tilleuls. (Photo 2)
 - Cheminement depuis le parc. (Photo 3)
- Remise en état des différents chemins piétonniers reliant l'allée des Tilleuls à la rue Sabina, la rue Sabina à la rue Verte et la rue Verte à la rue des Oiseaux.



Restauration, entretien et évolution des lieux de tradition et de mémoire.

- Clos et couvert de l'église. (photo 1)
Restauration complète des toitures, des chéneaux, des descentes d'eau, de la maçonnerie et des vitraux.
La fin des travaux et la réception ont eu lieu en mai 2023.
- Travaux au cimetière. (photo 2)
Création du jardin du souvenir et installation d'un nouveau columbarium.
Dans le cadre de l'enlèvement des tombes en état d'abandon, parfois instables ou dangereuses, trois étapes ont déjà été effectuées.
- Monument aux morts. (photo 3)
Rénovation du monument aux morts et mise en place d'un mât pour hisser les couleurs de la France.



2020 - 2026... les réalisations !

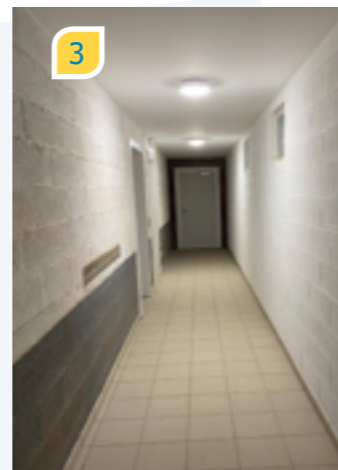


- La salle de musique. (photo 1)
Remise en état de toutes les toitures, des chéneaux et de la façade avec rejointoiement de celle-ci.
Isolation des trois petites salles au niveau des combles.
Confection de placards de rangement.



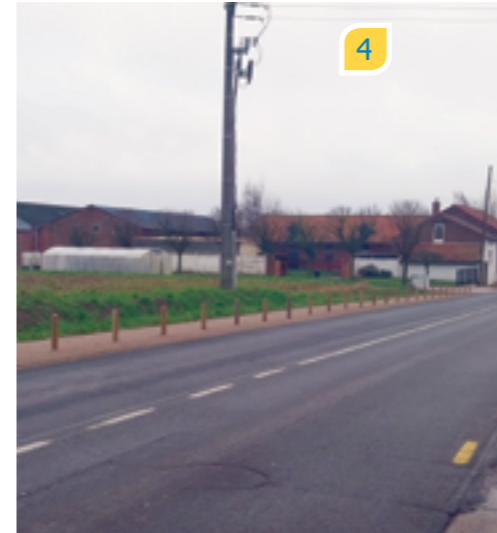
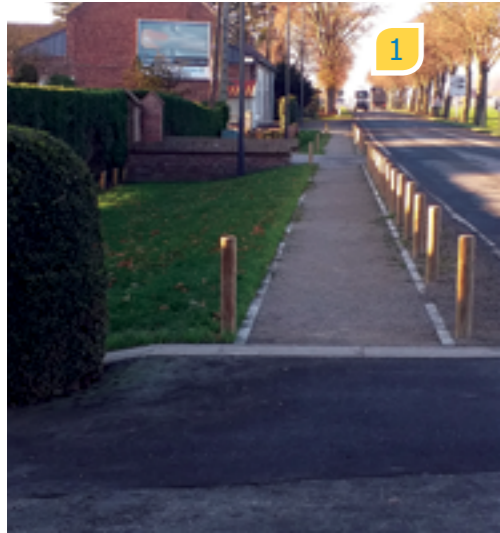
Remise en état et amélioration du confort des salles et bâtiments.

- Le hangar des ateliers municipaux. (photo 2)
Sécurisation du bâtiment et du matériel par le renforcement de la charpente et la pose de portes pour ce hangar ouvert situé derrière la salle polyvalente.
- La salle polyvalente. (photo 3)
Modification de l'accès aux sanitaires qui se faisait depuis l'extérieur, afin que tous les usagers de la salle



puissent s'y rendre via l'intérieur. Un confort apprécié par tous les adhérents des associations (salle de danse, pétanque, club house, tennis de table, boules, ...) et le public de la grande salle de 960 m² qui n'ont plus à sortir pour atteindre cet espace incontournable de tous les événements.

2020 - 2026.... les réalisations !



Conception de chemins piétonniers et de sécurisation des promeneurs aux entrées du village.

- Délai : création d'un chemin par an.
- Premier chemin, avenue du Général de Gaulle. (Photo 1)
Il fait la jonction avec le chemin d'Hondeghem.
 - Deuxième chemin, rue de Bailleul. (Photo 2)
Il rejoint le chemin de la Poste.
 - Troisième chemin, route de Strazeele. (Photo 3)
Il permet de rattraper la Postweg, la rue des Oiseaux et la rue Verte.
 - Quatrième chemin, route d'Hazebrouck. (Photo 4)
Il donne accès à la rue Verte et à l'Hondenest Straete.

Sécurisation de la traversée de route : itinéraire principal vers l'école.

- Aménagement de l'intersection rue d'Hazebrouck et de la rue Y. Baron. (Photo 5)
La suppression du terre-plein central, le marquage au sol et l'installation de feux comportementaux : trois modifications visant à sécuriser ce carrefour emprunté par de nombreux écoliers.

Remplacement du garde-corps.

- Installation d'un nouveau garde-corps (Photo 6) le long de la piste cyclable pour compléter la sécurité rue de Bailleul.

Réduction des incivilités et des dégradations.

- La vidéo surveillance. (Photo 7)
Mise en place de caméras de surveillance dans le village.

Sécurisation et mise aux normes.

- Suppression des fils nus. (Photo 8)
Les fils nus des façades, avenue du Général de Gaulle ont été supprimés et les 400 mètres linéaires des réseaux électriques ont été enfouis.
Les anciens lampadaires ont été remplacés par de nouvelles lanternes à LED, plus économiques et écologiques.

Renforcement de la DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie).

- Borne à incendie supplémentaire. (Photo 9)
La nouvelle borne à incendie installée à moins de 200 m de la salle des sports vient



compléter ce renforcement de DECI.

- Installation d'une poche d'eau de 120 m³. (Photo 10)
Demandée lors des différentes commissions de sécurité, cette réserve d'eau protège la salle des fêtes, les deux écoles, les Symphorines, la Résidence Lindeboom et la salle des sports.

Développement des supports de communication. (Photo 11)

- Communication.
Renforcement de la communication avec l'installation d'un panneau d'affichage numérique sur la Grand-Place.
Création de la page Facebook "Caestre la mairie".
Nouveau site internet [www. https://www.caestre.fr](https://www.caestre.fr).
Parution régulière et distribution en boîte aux lettres d'un bulletin municipal.

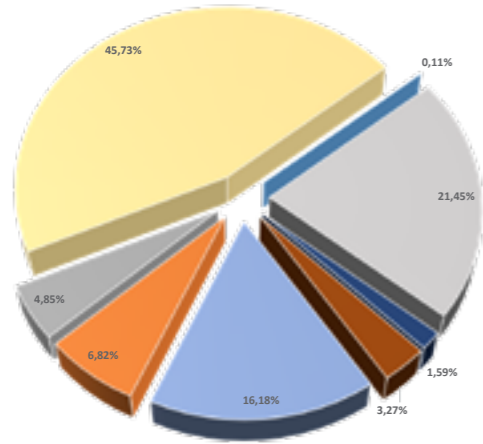
Amélioration du confort de la salle de classe. (Photo 12)

- Nouveau plafond pour la seconde classe de maternelle.
Renforcement de l'isolation.
Remplacement de l'ancien éclairage par des LED.



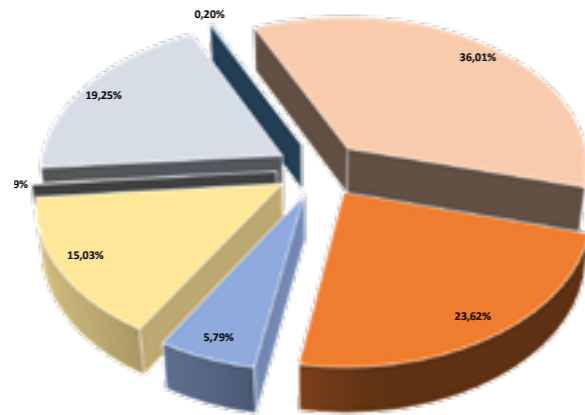
Finances... dépenses, recettes, budget !

Dépenses de fonctionnement 2025 : 1 091 058,33 €



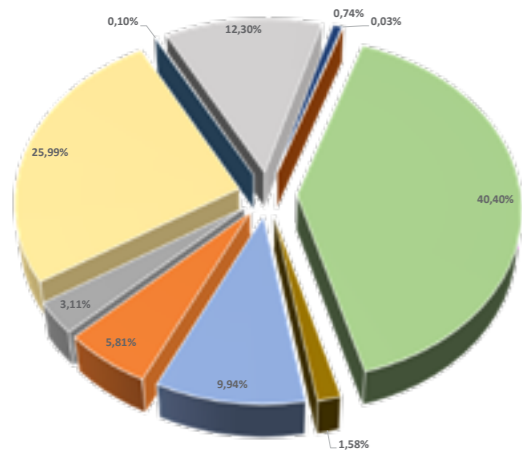
- Charges à caractère général - Achats et variations de stock : 176 566,74 €
- Charges à caractère général - Services extérieurs : 74 382,15 €
- Charges à caractère général - Autres services extérieurs : 52 944,19 €
- Charges de personnel : 498 910,02 €
- Atténuation de produits : 1 151 €
- Autres charges de gestion courante : 234 057,06 €
- Charges financières : 17 339,67 €
- Opération d'ordre : 35 707,50 €

Recettes de fonctionnement 2025 : 1 851 059,02 €



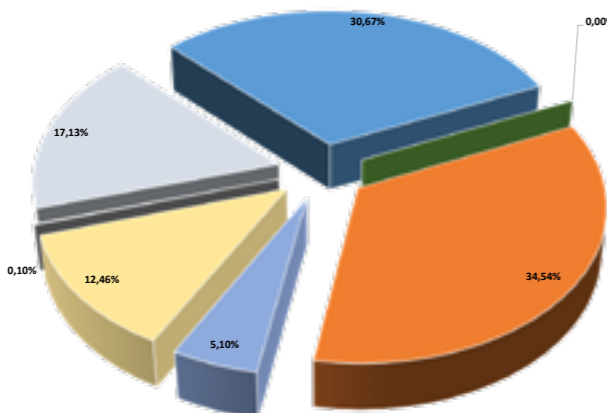
- Produits des services : 107 221,92 €
- Impôts et taxes : 278 263,24 €
- Autres produits de gestion courante : 1 717,46 €
- Dotations et subvention de l'Etat : 356 390,97 €
- Produits exceptionnels : 3 624,08 €
- Impositions directes : 666 611 €
- Report N-1 : 437 230,35 €

Dépenses de fonctionnement 2026 : 2 081 825,10 €



- Charges à caractère général - Achats et variations de stock : 207 000 €
- Charges à caractère général - Services extérieurs : 121 000 €
- Charges à caractère général - Autres services extérieurs : 64 800 €
- Charges de personnel : 541 005 €
- Atténuation de produits : 2 000 €
- Autres charges de gestion courante : 256 049 €
- Charges financières : 15 500 €
- Dotations aux amortissements : 600 €
- Prévision pour virement investissement : 840 956,10 €
- Opération d'ordre : 32 915 €

Recettes de fonctionnement 2026 : 2 081 825,10 €



- Produits des services : 106 120 €
- Impôts et taxes : 259 476 €
- Autres produits de gestion courante : 2010 €
- Dotations et subvention de l'Etat : 356 513 €
- Impositions directes : 638 499 €
- Reprise sur amortissement : 100 €
- Report N-1 : 719 107,10 €

...et gros travaux en investissement en 2026

Salle des fêtes

Dépenses

- Acquisition de matériel : 10 000 €
- Rénovation intérieure : 15 000 €

Église - Aménagement extérieur

Dépenses

- Portail : 15 240 €
- Aménagement paysager : 10 000 €
- Accès extérieur : 55 000 €
- Réfection garde-corps, rue du Moulin : 4 000 €
- Création chemin piéton, route d'Hazebrouck : 60 000 €
- Réfection des intérieurs de l'église : 1 150 000 €

Recettes

- PACES : 22 172 €, Agence de l'eau : 12 172 €
- Département : 250 000 €, Subventions en attente - Région : 150 000 €, État : 356 921 €

École Marguerite Yourcenar

Dépenses

- Panier de basket : 1 000 €
- Stores : 5 000 €

Aménagement trottoirs - voiries

Dépenses

- Signalisations diverses : 20 000 €
- Feu comportemental (Rouge Croix) : 35 600 €
- Garde-corps (rue du moulin) : 4 000 €

Recettes

- Subvention en attente - Amendes de police 17 800 €

Salle polyvalente

Dépenses

- Éclairage LED : 25 100 €

Divers

Dépenses

- Réparation des tombes : 30 000 €
- Rénovation Salle des mariages : 15 000 €
- Salle de musique (chauffage, charpente, sous-plafond, isolation, éclairage LED, portes et fenêtres) : 75 000 €
- Divers matériel techniques : 10 000 €

NOS partenaires :



Et aussi... la vie à Caestre !

L'harmonie communale,
LE CONCERT DE GALA ANNUEL



Concerts de Gala de l'harmonie Communale de Caestre, les 18 et 19/04/2026.

Le concert de gala annuel s'est déroulé cette année à la salle des fêtes, l'harmonie n'y avait plus joué depuis 2001. Ouverture de concert par l'orchestre des élèves de l'école de musique, dirigé par Jérémy Liefoghe. Malgré le trac, ces jeunes musiciens ont assuré devant un public venu nombreux pendant ces deux jours.

Puis, place à l'harmonie, dirigée par Vincent Perpète notre directeur. Ainsi que par Pierre Boddaert, notre sous-directeur qui dirigeait pour la première fois lors d'un concert de gala.

Un programme riche et entraînant mêlant musiques de films, grands classiques et variétés... Certains des musiciens ont pu exprimer leurs talents cachés de présentateurs avec humour et inventivité. Ce qui a ravi le public, embarqué tout le long de ce concert. Et ce, jusqu'au

final où l'harmonie et l'orchestre des élèves se sont retrouvés sur scène pour terminer ce concert ensemble.

Le prochain rendez-vous de l'harmonie sera le samedi 20 juin à l'occasion de la fête de la musique. A partir de 19h sur le parking de la salle des fêtes...



Actualité et agenda complet des associations sur le site de la mairie

www.caestre.fr

Le comité des fêtes,



La chasse aux oeufs

Malgré une météo peu clémente, la traditionnelle chasse aux œufs du village a été une belle réussite grâce à l'ensemble des bénévoles du comité des fêtes. Investis et motivés, ils ont su créer un moment ludique et amical.



Petits, moyens et grands se sont appliqués à relever le défi, avant de savourer la délicieuse récompense de Pâques.

Merci aux organisateurs pour cette édition réussie.

Tir à l'arc à la perche

UNE TRADITION FLAMANDE !



Les archers de Caestre, le succès au rendez-vous !

- **Steenvoorde le 23 août 2025** (photo 1)

Une fois de plus, la tradition flamande a été mise à l'honneur grâce aux archers de la Saint-Sébastien de Caestre, qui **ONT REMPORTÉ LA 41^e FINALE** de la Coupe Terrienne 2025.

Comme prévu par le règlement, la finale 2026 de cette compétition sera organisée sur le stand de la Saint-Sébastien à Caestre, en août prochain.

- **26 avril 2026, Tir du roi**

Tous étaient là pour participer au tir qui a désigné le roi et le vice roi.



Une merveilleuse journée pour les archers, leurs conjoints, leurs enfants au talent prometteur (photos 2 et 3)

LES VAINQUEURS (photo 4) :

Nicolas STOPIN remporte le titre du Roi, Sébastien CHOQUET celui de Vice-Roi

Monsieur le Maire et les membres de son conseil municipal

FÉLICITENT L'ENSEMBLE DES ARCHERS pour leurs performances.



Et aussi... la vie à Caestre !

Le comité Flamand de France
FAIT SON AG À CAESTRE

COMITÉ FLAMAND DE FRANCE
VLAMSCHE KOMITTEIT VAN FRANKRYK
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026 – CAESTRE
JAERVERGAERINGE 2026 – KAESTER



Photo : Marc Châteauneuf

Le 26 AVRIL, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ FLAMAND DE FRANCE

Près d'une centaine de participants ont répondu avec enthousiasme à l'invitation, témoignant de l'intérêt et de l'attachement portés à cet événement. La rencontre s'est ouverte dans une atmosphère chaleureuse avec le mot d'accueil du Président, Philippe Masingarbe,



suivi de l'intervention de Monsieur le Maire, dont le discours bilingue a été particulièrement salué.

Après le temps consacré à l'assemblée générale, les conférenciers ont pris le relais avec brio, proposant des interventions à la fois rigoureuses et vivantes, ponctuées d'une touche d'humour subtile qui a su captiver l'auditoire. Au fil des présentations, chacun a pu voyager à travers l'histoire et les richesses du village : son passé, ses paysages, la Commanderie, sans oublier la vannerie et les métiers du bois qui perdurent encore aujourd'hui.

Autant de découvertes passionnantes qui ont offert à chacun un regard renouvelé, curieux et admiratif sur notre village.



La journée s'est achevée par une agréable pérégrination au cœur du village. Sous un temps estival, les participants ont profité d'une belle promenade au départ de la salle des fêtes, rythmée par les visites de l'église Saint-Omer et de la chapelle des Trois Vierges. Au passage devant les anciennes écoles, les commentaires

contant leur histoire ont également suscité l'intérêt du groupe.

Monsieur le Maire, natif de Caestre, a enrichi les propos du guide de quelques anecdotes vécues, issues de ses souvenirs d'enfance.

État civil

Naissances

Gabriel MILLET, le 26 février
Millie HUYGHE, le 2 avril
Camille LORIAUX, le 17 avril

Décès

Xavier RICOUR, le 5 février
Daniel LOBBEDEV, le 1^{er} avril
Rénato MARASÀ, le 18 avril
Geneviève BELLENGIER née BALLOY, le 21 avril



SORTIE MÉMOIRE
27 JUIN

ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ACPG-CATM

Programme
MÉMORIAL NATIONAL DU CANADA À VIMY
REPAS À L'ESTAMINET DE LORETTE
NÉCROPOLE NATIONALE DE NOTRE-DAME-DE-LORETTE

Sur réservation uniquement
!! nombre de places limitées !!

Tarif
Adultes : 35€
Enfants (-12ans) : 10€

Détail de la sortie disponible en mairie
ou sur simple demande par mail : oloewenguth@demeyere.fr

Nos partenaires :



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire : Jean-luc Schricke

Les conseillers municipaux

Adjoint aux finances : Édouard Gossey

1. **Commission Finances** (membres : les trois adjoints, Anne Bara, Fabrice Bouly, Freddy Caroux)
2. **Commission École et Famille** (déléguée Delphine Leblanc - membres : Nathalie Paris, Stéphanie Temmerman, Patricia Vanwaelscappel)

Adjoint actions sociales, solidarité, communication : Géraldine Degrave

1. **Commission Séniors et Lien social** (déléguée Dorothée Vennin - membres : Nathalie Paris, Odette Pietersoone, Stéphanie Temmerman)
2. **Commission Solidarité et Vie associative** (délégué Olivier Loewenguth - membres : Fabrice Bouly, Nicolas Vangraefschepe)

Adjoint aux travaux : Philippe Crinquette

1. **Commission Sécurité, Environnement et Développement durable** (délégué Frédéric Cerouter - membres : Anne Bara, Freddy Caroux, Édouard Gossey, Laurent Vanoverschelde, Nicolas Vangraefschepe, Dorothée Vennin)
2. **Commission Cimetière et Fleurissement du village** (déléguée Kathy Rohart - membres : Olivier Loewenguth, Patricia Vanwaelscappel)



Mairie, on garde **LE CONTACT**

SITE OFFICIEL DE LA MAIRIE - www.caestre.fr

Vie municipale - Vie pratique - Actualités - Cantine/Garderie...

Des informations et des alertes en temps réel :

- Sur votre téléphone via l'application **PANNEAU POCKET**
- À l'affichage sur le **PANNEAU NUMÉRIQUE** (Grand Place)

FACEBOOK - Caestre la Mairie, page officielle de votre mairie
Actualité et informations.

Tous ces messages vous concernent, pensez à les consulter.

Soyez informés, abonnez vous à la page !



Banquet **DES AÎNÉS**

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

Les inscriptions sont ouvertes

Date limite de réservation le 30 juillet

Vous avez 65 ans ou plus, la municipalité vous invite, ainsi que votre conjoint,

*Pour des raisons d'organisation **l'inscription est obligatoire***

Ci-dessous bulletin à compléter et à déposer en mairie avant le 30 juillet 2026



BANQUET DES AÎNÉS le 13 septembre à la salle des fêtes	
INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 30 JUILLET	
Déposez votre bulletin en mairie dès maintenant	Tous les Caestrols de 65 ans et plus, ainsi que leur conjoint, sont invités au banquet des aînés
Prénom et NOM	Cochez la case correspondante
Monsieur	<input type="checkbox"/> participera au banquet
Madame	<input type="checkbox"/> participera au banquet
Adresse	CAESTRE
Téléphone	

